

# ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE L'EST

**Vous allez élire les représentants des Propriétaires de Chevaux de Courses au Galop, pour la région Est. Cette élection est importante pour nous tous.**

Vos 6 élus formeront le Comité Régional du Galop, au côté des Représentants des Eleveurs, des Entraîneurs et des Jockeys.

Ce comité, dans sa globalité, se rassemblera autour du président qu'il élira en son sein.

Les tâches du Comité du Galop sont déterminantes pour les Propriétaires de la région.

**Il est donc nécessaire de confier cette mission à des personnes sérieusement investies et reconnues dans le monde des Courses de l'Est, et cela depuis de nombreuses années.**

**Chaque voix a son importance**

**IL FAUT  
IMPERATIVEMENT  
VOTER**

**Rappelons brièvement les actions qui incombent à vos représentants :**

- Ils portent la voix des propriétaires de l'Est dans les instances de France Galop.
- Ils participent à l'élaboration des programmes régionaux des courses.
- Ils veillent à la sécurité des Hommes et des chevaux sur les hippodromes régionaux
- Ils défendent sur le plan national les intérêts des Propriétaires, allocations et frais de déplacements
- Ils s'évertuent à améliorer l'accueil des propriétaires sur nos hippodromes

**La liste volontairement très ouverte** qui se présente à vos suffrages, est formée de propriétaires, ou permis d'entraîner, exerçant depuis de nombreuses années dans l'Est et connus de tous.

**Cette liste, conduite par Jacques Montoya, s'est constituée en parfait accord avec la liste des Eleveurs, des Entraîneurs et des Jockeys. Ceci est le gage de continuer à mener des actions concertées entre tous les acteurs.**

# ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE L'EST

## Vos représentants entendent défendre :

- L'augmentation des allocations de 20 % sur une durée de 3 années
- La création d'une licence pour les chevaux étrangers venant courir en France, afin de mieux les encadrer, et d'abonder un fonds régional de soutien pour les zones concernées.
- La création d'instances nationales pour proposer des réponses aux difficultés actuelles des acteurs des courses
- L'amélioration des indemnités de déplacement des chevaux, particulièrement nécessaires dans notre région aux hivers longs et au faible nombre d'hippodromes
- L'accroissement de la représentation des " élus " au sein de France Galop

## Liste "Association des Propriétaires de l'Est"

**Jacques MONTOYA, Propriétaire**  
**Nathalie PFOHL, Propriétaire**  
**Richard FRANCES, Propriétaire**  
**Marie LAPIOS - BAUDRY, Propriétaire**  
**Jean Edouard PIERRE, Propriétaire, Permis d'Entraîner**  
**Bertrand PETITCOLAS, Propriétaire**

### Suppléants :

**Julien PAULEN, Propriétaire et Permis d'Entraîner**  
**David GLEZE, Propriétaire**  
**Benjamin BOSSERT, Propriétaire**

**Votez nombreux pour donner à la liste soutenue par les deux grandes Associations de Propriétaires, les moyens de mieux défendre l'intérêt des Propriétaires régionaux de l'EST.**